



LaurentianUniversity
Université**Laurentienne**

Rapport annuel 2016-2017

Comité d'éthique de la recherche de l'Université Laurentienne

Rosanna Langer, présidente
Pauline Zanetti, Stephanie Harris,
Bureau des services de recherche

9/13/2017

Table des matières

1. Introduction.....	3
2. Rapport de la présidente.....	3
3. Rôle des comités d'éthique de la recherche.....	4
4. Composition du Comité en 2016/2017.....	5
5. Soutien administratif au CER.....	7
6. Réunions.....	7
7. Activités du CER en 2016-2017.....	8
8. Examens accélérés.....	9
9. Nouveau processus de demande.....	9
10. Activité d'examen du CER.....	10
11. Comités d'éthique de la recherche au premier cycle.....	14
12. Sommaire des décisions des CERPC.....	14
13. Séance de perfectionnement professionnel pour le CER.....	15
14. Rapport auxiliaire - de mars à avril 2017.....	16



Introduction

Ce rapport est publié annuellement afin de tenir au courant l'administration de l'Université Laurentienne, la communauté de recherche et d'autres intervenants des rôles, réalisations et objectifs progressistes du Comité d'éthique de la recherche de l'Université Laurentienne (CERUL). S'ajoute aux activités de recherche le besoin d'avoir un appui concret et tangible à tous les niveaux afin de favoriser une solide communauté de recherche crédible à l'Université. Au cours de la dernière année, le Bureau des services de recherche a mis en œuvre la banque de données de recherche Process Pathways ROMEO et le CERUL a continué d'améliorer activement ses politiques et procédures afin de définir clairement les exigences touchant les propositions de recherche. Parmi les dernières améliorations, il faut souligner la politique touchant les lignes directrices pour les propositions et celle liée à l'exigence de déclarer les questions émergentes d'éthique, mises en œuvre à l'automne 2016.

Le CERUL a continué de répondre aux demandes de notre communauté de recherche et de rester à l'affût des changements apportés aux lois et meilleures pratiques aux paliers provincial et national ayant une incidence sur l'éthique de recherche. Conformément au mandat du Comité d'éthique de la recherche (CER) de l'Université Laurentienne, adopté en avril 2016 par le Conseil des gouverneurs de l'Université, le CER doit présenter au Conseil un rapport annuel qui est aussi soumis au Sénat pour information. Les données opérationnelles figurant dans ce rapport tiennent compte de l'exercice financier 2016-2017, du 1^{er} avril 2016 au 31 mars 2017. Le dernier rapport annuel du CERUL rendait compte des activités entre mars 2015 et février 2016. Dans le but d'harmoniser la période du rapport avec l'exercice financier de l'Université, ce rapport rendra compte de la période de mars 2016 à février 2017 et comprend, en annexe, les tableaux d'activité pour mars et avril 2017. Le prochain rapport annuel rendra compte de la période d'avril 2017 à mars 2018.

Rapport de la présidente

Le Rapport annuel du CERUL documente et rend compte des activités de ce groupe, y compris les types et le volume de fichiers traités par lui au cours de l'exercice financier. Cette année, nous mettrons en valeur des renseignements plus raffinés que nous enregistrons grâce à la plateforme de recherche ROMEO, comme les partenariats de recherche en collaboration, les projets de recherche multi-établissements et les activités de recherche avec des participants humains effectuées par les unités.

Cette année, nous avons créé et approuvé bon nombre de politiques et de pratiques de fonctionnement normalisées qui appuient notre travail de plus en plus complexe. Avant tout, le CERUL a révisé en 2016 son mandat (approbation finale en janvier 2017) pour tenir compte de nouvelles réalités, comme le rôle du vice-président et le processus d'appels, et supprimer les pratiques de fonctionnement couvertes par d'autres politiques. Les autres documents de politique approuvés cette année abordaient les questions suivantes : les critères pour l'examen préliminaire aux fins d'approbation du CER; les exigences touchant les propositions au CER et l'examen administratif; l'évaluation accélérée des dossiers jugés à risque minimal; les pratiques touchant l'examen continu; la délégation du pouvoir de signature dans certains cas; la non-conformité; les conflits d'intérêts en recherche. Ces politiques concordent avec les politiques actuelles de l'UL et du CER et comblent d'importantes lacunes dans l'examen de l'éthique de la recherche. Les travaux se poursuivent pour l'élaboration et l'affichage sur la page Web du CER de lignes directrices et de ressources (p. ex. gestion sécurisée de données).

Nous continuons aussi à faire des efforts afin de nouer des ententes de collaboration pour l'harmonisation et la délégation de dossiers partagés d'éthique de la recherche entre les établissements.

Stephanie Harris, du Bureau des services de recherche, a offert un appui au perfectionnement professionnel, et j'ai prononcé de nombreux exposés sur l'éthique de la recherche, y compris ce qui suit : Conférence Maamwizing – L'Université à l'heure de la réconciliation, *Groupe d'experts sur l'éthique de la recherche*, novembre 2016; *Conducting Ethical Research: Process and Design*, Semaine de la recherche de l'UL, mars 2017, *Razor's Edge : Fostering Research Ethics in a Time of Regulatory Primacy*, conférence médicale Northern Constellations, avril 2017, et un exposé sur invitation à la Faculté de gestion de l'UL.

Enfin, je me réjouis d'annoncer que les membres du CERUL m'ont élue pour exercer un autre mandat de trois ans comme présidente, de juillet 2017 à juin 2020. Au moment de publier ce rapport, le Conseil des gouverneurs de l'UL n'avait pas encore approuvé cette nomination par le Comité de liaison du CER. J'ai bien hâte de continuer à offrir un soutien de haut calibre aux politiques ainsi qu'un leadership à la communauté de recherche de l'UL.

Au nom du Comité d'éthique de la recherche de l'Université Laurentienne et du Bureau des services de recherche, je présente ce rapport de nos activités pour l'année 2016-2017.

Rosanna Langer, BA LLB LLM PHD, professeure agrégée
Présidente, Comité d'éthique de la recherche de l'Université Laurentienne

Rôle des comités d'éthique de la recherche

Le Comité d'éthique de la recherche de l'Université Laurentienne observe les normes éthiques les plus élevées en examinant toutes les recherches avec des participants humains. Le premier objectif du CERUL est de protéger les droits et de favoriser la sécurité et le bien-être des participants de recherche en s'assurant d'évaluer tous les projets de recherche selon les

facteurs touchant l'autonomie, le bien-être et la justice des participants. Le CERUL détermine si les projets protègent les populations vulnérables, assure la répartition équitable des avantages et fardeaux généraux de la recherche, et s'efforce d'assurer que les risques et avantages de la recherche sont évalués et soigneusement décrits, que l'autonomie des participants est respectée en obtenant leur consentement éclairé et leur donnant le droit d'arrêter de participer en tout temps sans conséquence, et que des mécanismes sont en place pour assurer la confidentialité et protéger la vie privée des participants aux recherches.

En collaboration avec le Bureau des services de recherche, le CERUL est responsable d'administrer le processus d'examen de l'éthique de la recherche à l'Université conformément aux politiques des trois Conseils. Afin d'assurer la conformité et la conduite responsable en recherche, le CERUL appuie et met en vigueur l'*Énoncé de politique des trois Conseils : Éthique de la recherche avec des êtres humains* (EPTC 2, 2014) tout au long du processus d'examen. Non seulement le CERUL est-il responsable de l'examen continu des dossiers, mais il assure aussi la formation et le perfectionnement professionnel dans le domaine de la conduite éthique en recherche avec des participants humains. Afin d'éclairer le projet de recherche et d'assurer l'application de normes éthiques les plus élevées du début jusqu'à la fin de tout projet, nous encourageons les chercheurs et examinateurs à consulter l'EPTC 2 (2014).

Orienté par l'alinéa 2.9 de l'EPTC 2 (2014), le CERUL adopte une approche proportionnelle à l'examen de l'éthique de la recherche de sorte que les recherches comportant que des risques minimaux puissent être jugées, par l'ensemble du Comité, comme admissibles à un examen accéléré. En outre, si la présidente estime que l'expertise du Comité ne suffit pas pour évaluer un projet, elle pourrait demander à un ou des pairs appropriés de servir d'examineurs pour l'évaluation de la recherche.

Composition du Comité, mars 2016 – mai 2017

Le CERUL est régi par la politique des trois Conseils subventionnaires fédéraux (EPTC2 2014) qui prévoit qu'au moins deux membres de tout CER doivent posséder « l'expertise et les connaissances voulues pour comprendre le domaine et la méthode liés au projet de recherche proposé ou en cours, et évaluer les risques et les bénéfices potentiels qui peuvent être associés au projet » (EPTC2 2014, p. 73). Ainsi, le CERUL continue de recruter ses membres dans des disciplines très variées afin d'avoir une large représentation au Comité. Les membres actuels du CER possèdent de l'expertise professionnelle, entre autres, dans les domaines suivants : droit et justice, épidémiologie, soins de santé, populations à risque, recherches avec les collectivités autochtones, utilisation de données secondaires, questions de sécurité communautaire, méthodes quantitatives et qualitatives de recherche, anthropologie et service social.

Voici la composition actuelle du Comité :

Membre	Unité	Expertise
Rosanna Langer (présidente)	Droit et justice	Droit et questions de droit, confidentialité des renseignements,

		évaluation de programme, populations à risque
Susan Boyko (vice-présidente)	EMNO (prof. associée)	Cancérologie, formation des adultes, questions touchant la vie privée
Michael Persinger (mandate conclu en avril 2017)	Psychologie	Connaissances scientifiques générales, validité de mesure
Nancy Lightfoot	École de santé dans les régions rurales et du Nord	Épidémiologie, méthodes quantitatives et méthodes mixtes
Erin Olsen-Schinke	Ministère de la Sécurité communautaire et des Services correctionnels et candidate au doctorat en sciences humaines; représentante communautaire et étudiante	Questions touchant la sécurité communautaire, confidentialité, populations à risque
Patrick Timony	École de santé dans les régions rurales et du Nord (représentant étudiant)	Méthodes de recherche qualitatives et quantitatives, méthodes de sondage, recherche fondée sur la population, analyse de données secondaires, épidémiologie, populations francophones et fournisseurs de soins de santé
Lori Rietze	Sciences infirmières	Analyse organisationnelle, ethnographie, planification de soins avancés, soins en fin de vie, milieux de soins aigus
Marion Maar	EMNO	Anthropologie médicale, méthodes de recherche qualitatives et mixtes, populations autochtones, partenariats de recherche
Sadequl Islam (mandat conclu en janvier 2017)	Science économique	Recherche quantitative
Lea Tufford	Service social (Barrie)	Service social, recherche qualitative, enfants et familles
Lisa Allen	Représentante communautaire	Évaluation de programmes et recherches cliniques
Lissa Gagnon	Sciences infirmières	Soins oncologiques, environnements pédagogiques et cliniques, partenariats de recherche, processus de recherche-action qualitative et participative
Susan James	Formation de sages-femmes	Éthique de la recherche, populations à risque, processus de recherche qualitative
Tomazs Mrozewski	Bibliothèque Desmarais	Systèmes d'information, gestion de données, protection de renseignements personnels

Amadeo Parassenti	EMNO	Recherche et essais cliniques médicaux et biomédicaux
Stephanie Harris (administratrice)	Bureau des services de recherche	Soutien administratif
Pauline Zanetti (secrétaire)	Bureau des services de recherche	Soutien administratif

Soutien administratif au CER

Le Bureau des services de recherche assure un soutien administratif au CER. L'agente en éthique et l'adjointe administrative fournissent un appui administratif quotidien et en permanence ainsi qu'une orientation en matière d'éthique au CER et aux chercheurs conformément à l'EPTC 2 (2014) et aux pratiques exemplaires de recherche. Puisque les demandes touchant les recherches avec participants humains ne cessent de croître, la base de données de recherche ROMEO est de plus en plus utile pour la gestion et le suivi de chaque projet. Le système sert à automatiser les réponses aux chercheurs en ce qui concerne le processus et le statut de leur demande et à leur transmettre des rappels pour le renouvellement de projet afin d'éviter les questions de mauvaise conduite liées à l'expiration de certificats du CER. En outre, ROMEO est devenu un endroit où conserver les documents de projet, ce qui rehausse l'efficacité de la gestion de projets tant pour les administrateurs que les chercheurs.

Réunions

En 2016-2017, le CER s'est réuni régulièrement le premier vendredi de chaque mois, à l'exception de janvier, juillet et août, pour un total de 9 réunions. Les membres ont aussi participé à plusieurs séances de formation facilitées par l'agente de l'éthique et des fonds après leur octroi, Stephanie Harris, sur l'utilisation de la nouvelle plateforme ROMEO. Fait notable, et conformément au principe d'évaluation proportionnée stipulé dans l'EPTC de 2014, un volume important de projets comportant un risque minimal a été examiné entre les réunions mensuelles par de petites équipes formées de membres du CER. Comme le tableau ci-dessous le montre, l'essentiel du travail du Comité porte sur les projets de recherche réputés présenter un risque minimal pour les participants.

Activités du CER en 2016-2017

Tableau a) Ensemble des activités du CERUL entre le 1^{er} mars 2016 et le 28 février 2017

Mois	Examens accélérés	Examens complets	Modifications, prolongations, exemptions	Total/mois
03-16	13	1	16	30
04-16	19	3	12	34
05-16	9	2	12	23
06-16	11	1	21	33
07-16	14	0	9	24
08-16	12	0	15	27
09-16	6	3	14	23
10-16	9	2	14	25
11-16	4	3	12	19
12-16	10	1	18	28
01-17	7	0	9	17
02-17	10	2	14	25
Total	124	18	166	Total : 308

Tableau b) Pourcentage de tous les processus en 2016-2017

Examens accélérés	Examens complets	Modifications – Prolongations – Exemptions
41 %	5 %	54 %

Comparaison annuelle de l'ensemble de l'activité du CER de 2012 à 2017

Tableau a : Ensemble de l'activité annuelle du CER depuis 2012-2017

Année	Examens accélérés	Examens complets	Modifications – Prolongations – Exemptions	Total annuel
2012/13	182	26	79	287
2013/14	131	24	77	232
2014/15	206	23	99	328
2015/16	149	29	148	326
2016/17	124	18	166	308

Examens accélérés

Tableau a) Examens accélérés en pourcentage entre 2012-2017

Année	Examens accélérés
2012-2013	63 %
2013-2014	56 %
2014-2015	63 %
2015-2016	46 %
2016-2017	41 %

Analyse de tendances

Pendant l'exercice financier 2016-2017, le Comité d'éthique de la recherche a examiné 308 projets de recherche, ce qui représente une baisse légère depuis l'année précédente. Depuis quelques années, le nombre d'examens complets est demeuré assez stable, mais cette année en particulier, il y a eu une augmentation importante du nombre de rapports de modification et de prolongation. L'augmentation notable des demandes de modification et de prolongation, aussi bien que des rapports annuels, suggère que les chercheurs satisfont activement aux exigences annuelles en matière de rapport afin de conserver leur certificat.

Les rapports annuels, de prolongation et de modification sont un élément critique de l'éthique de la recherche. Il importe aux chercheurs de communiquer au CER tout changement aux pratiques de recherche, ce qui se produit souvent après l'amorce du projet. De plus, en vertu des politiques des trois Conseils, il est entendu que les chercheurs renouvelleront annuellement leur certificat afin d'éviter de contrevenir aux provisions et aux conditions de financement et (ou) aux politiques universitaires touchant la recherche. Nous prévoyons que cette tendance se poursuive en 2017-2018.

Nouveau processus de demande et délai d'approbation

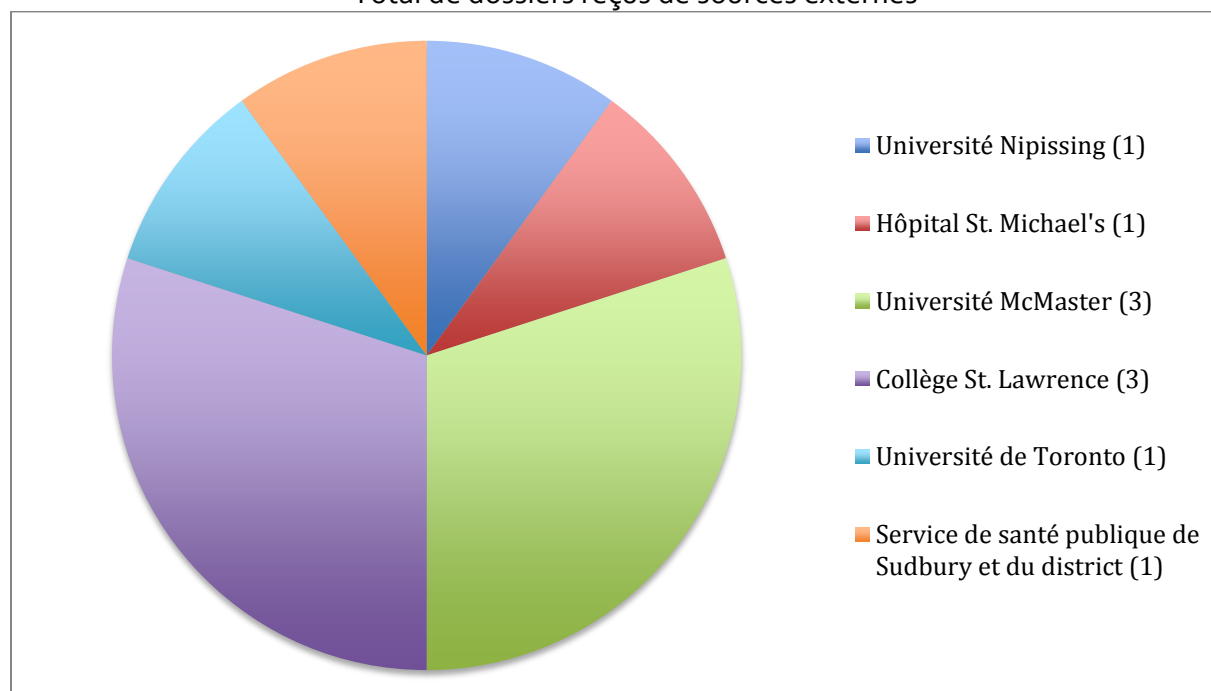
Le CERUL s'efforce de traiter en temps opportun tous les dossiers reçus. Cette année, pour des raisons diverses, nous n'avons pas réussi à toujours respecter le délai normal prévu de 4 à 6 semaines. En fait, l'examen et l'approbation de projets sont passés à de 6 à 10 semaines à cause de l'adaptation de la communauté de recherche universitaire aux nouveaux processus de ROMEO, de ressources limitées en personnel, de la disponibilité irrégulière des examinateurs et de la lourde charge de travail de ceux-ci et des administrateurs. Il s'agit d'une réalité malheureuse, mais nous relèverons ce défi dès que les bonnes ressources sont en place.

Activité d'examen du CER

Sources externes

Le CERUL examine principalement des demandes soumises par les chercheurs de l'UL, mais il lui arrive parfois de recevoir des protocoles pour examen de sources externes. Souvent, ces demandes proviennent d'étudiants ou de professeurs d'autres établissements ou de chercheurs d'organismes communautaires qui demandent la participation de notre communauté universitaire dans leurs recherches. Dans ces cas, les dossiers sont examinés et traités de la même façon que ceux reçus de la population étudiante ou du corps professoral de l'UL. Normalement, ces dossiers font l'objet d'un examen accéléré puisqu'ils sont accompagnés de certificat de CER de l'établissement principal. Nous avons examiné un total de 10 demandes de sources externes.

Total de dossiers reçus de sources externes



Projets multi-établissements

Bien que la collaboration soit depuis longtemps partie intégrante de la recherche, la nature de celle-ci semble évoluer de façon que les chercheurs menant autrefois des études avec une unité, une faculté ou un établissement particulier explorent maintenant de nouveaux domaines nécessitant des partenariats non seulement avec d'autres unités, facultés et disciplines, mais aussi aux plans national et mondial. Ce type de recherche motive et facilite le développement de stratégies innovatrices et révolutionnaires pour l'étude de nouveaux domaines complexes. Certains organismes subventionnaires organisent de plus en plus leurs demandes de proposition pour favoriser les recherches pluridisciplinaires tandis que d'autres mettent

l'accent sur les collaborations encourageant un foisonnement d'idées, de méthodologies et d'intérêts. Les chercheurs collaborent pour de nombreuses raisons et l'idée est assez bien répandue à la Laurentienne. Cette année, le CER a examiné 25 dossiers touchant des collaborations avec divers partenaires institutionnels, comme indiqué dans le tableau ci-dessous. Il y avait plus d'un collaborateur pour beaucoup de ces projets.

Nom de l'établissement de collaboration	Nombre de projets
Maltraitance des personnes âgées Ontario	1
School of the Art Institute of Chicago	1
Centre de traitement pour enfants d'Ottawa	1
Université St-Thomas	1
Université du Nouveau-Brunswick	1
Université McMaster	3
Université de Waterloo	1
Université Athabasca	1
Hôpital Women's College	1
Horizon Santé-Nord	1
Groupe médical du district d'Algoma	1
Université de Calgary	1
Université de Saskatchewan	1
Charles Darwin University	1
Service de santé publique de Sudbury et du district	2
Université Trent	1
Université de Winnipeg	1
Clayton State University	1
University of Exeter	1
Université Lakehead	1
Université Queen's	1
Université Dalhousie	1
Université de Toronto	1
Centre de santé communautaire CHIGAMIK	1
Centre de santé de Wikwemikong	2
White Owl Native Ancestry Association	1
Université Wilfred Laurier	1
Santé publique Ontario	1

École de médecine du Nord de l'Ontario

L'École de médecine du Nord de l'Ontario demeure l'un des principaux pôles de recherche passionnante et innovatrice à l'Université Laurentienne et, de ce fait, le CERUL reçoit de nouveaux protocoles d'éthique d'étudiants, de résidents, de professeurs et de chercheurs. Bien que les résidents en médecine soient des chercheurs postdoctoraux et des médecins agréés, ils

mènent des projets de recherche sous la supervision de professeurs de l'EMNO et doivent soumettre leur projet au CERUL aux fins d'examen éthique. Afin de continuer de faciliter les recherches menées par des étudiants, des membres du corps professoral et des chercheurs de l'EMNO, le CERUL entend continuer de recruter de nouveaux membres experts en sciences biomédicales, essais cliniques et santé publique.

Tableau a : Résumé des dossiers provenant de l'École de médecine du Nord de l'Ontario (EMNO) en 2016/2017

Mois	Examens accélérés	Examens complets	Modifications- Prolongations- Exemptions	Total pour le mois
03-16	0	0	0	0
04-16	0	0	0	0
05-16	0	0	0	0
06-16	0	0	0	0
07-16	0	0	1	1
08-16	3	1	3	7
09-16	5	0	0	5
10-16	8	0	2	10
11-16	4	2	1	7
12-16	6	0	0	6
01-17	3	0	1	4
02-17	4	0	0	4
Totaux	33	3	8	Total : 44

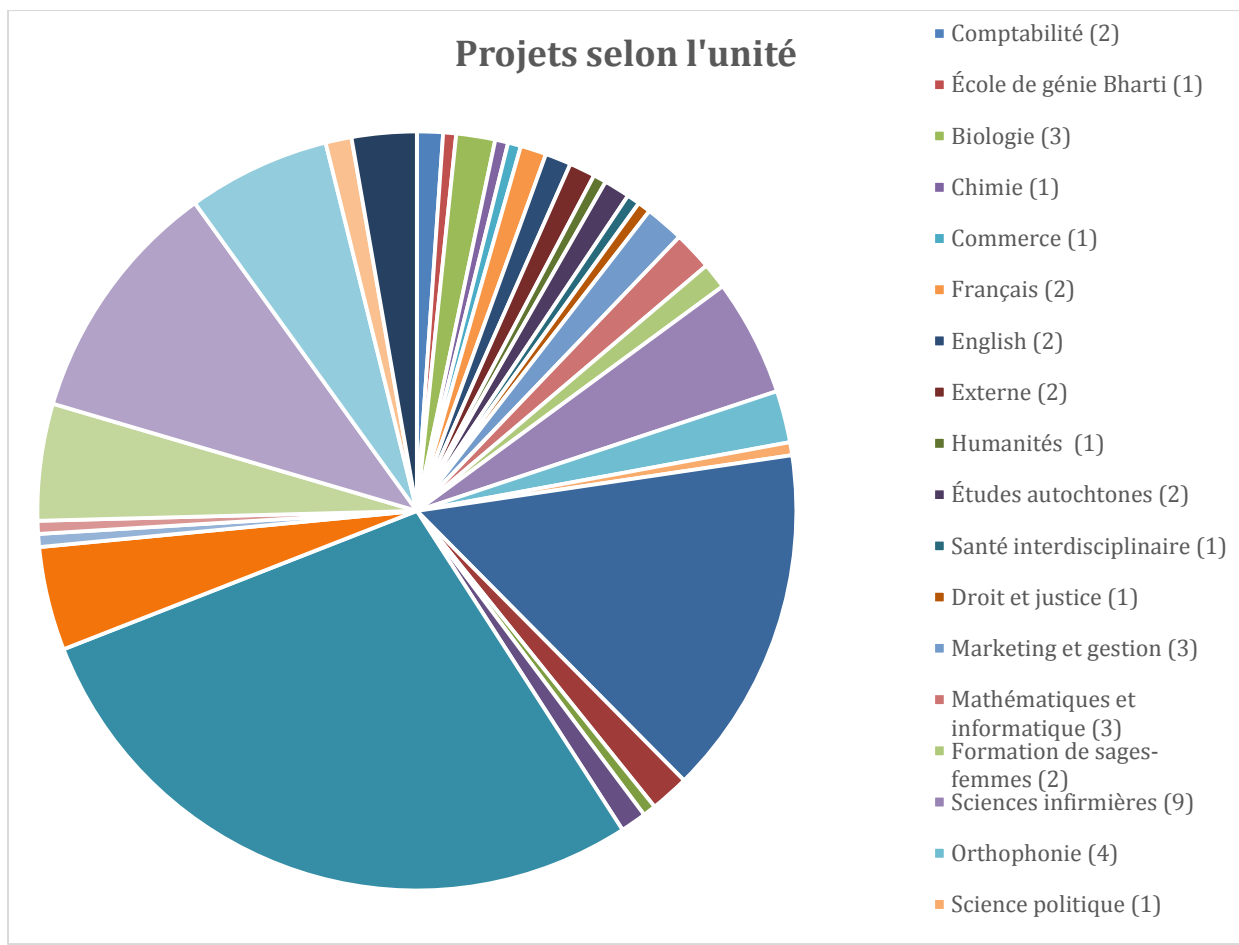
Tableau b : Pourcentage de l'activité du CER en 2016-2017 générée par l'EMNO (n = 308)

Examen accéléré	Examen complet	Modifications/Prolongations/Exemptions
11 %	1 %	3 %

Activité d'examen de dossiers selon l'unité

Dans le rapport de cette année, nous présentons un aperçu plus complet des propositions au CER en y ajoutant la répartition par unité d'enseignement et programmes, comme indiqué dans le graphique ci-dessous.

L'École des sciences de l'activité physique a présenté le plus grand nombre de projets pour examen au CER (51 en 2016-2017), suivi du Dép. de psychologie (27 projets). La Faculté des sciences de la santé (sciences de l'activité physique, service social, relations autochtones, sciences infirmières, santé dans les régions rurales et du Nord, orthophonie) a présenté le plus grand nombre de demandes, soit 100 projets. Aucune demande n'a été reçue de : Ancient Studies, Biomolecular, Communication Studies, History, Earth Sciences, École des sciences de l'éducation, Economics, Gerontology, bibliothèque, MBA, Modern Languages, Music, Philosophy, Radiation Therapy, Sports Administration, Theatre, Women's Studies.



Demande d'examen d'éthique pour projets de recherche subventionnée

Les recherches universitaires peuvent être à la fois intenses, stimulantes et gratifiantes. Beaucoup des chercheurs à l'UL ne peuvent atteindre leurs objectifs sans demander des fonds pour les appuyer. Ces fonds de recherche peuvent venir de sources diverses, y compris le gouvernement fédéral ou provincial, des secteurs industriels ou d'organismes qui partagent l'enthousiasme des chercheurs et veulent appuyer leurs résultats originaux. Cette année, le CER a examiné 30 projets de recherche subventionnée, dont la plupart ayant reçu des fonds de sources gouvernementales (p. ex. CRSH, CRSNG et IRSC) et d'Horizon Santé-Nord y compris le Service de santé publique, ainsi que des octrois de l'industrie. En outre, les octrois des organismes subventionnaires fédéraux et provinciaux et les contrats de recherche alimentent les fonds subventionnaires comme le Fonds de recherche de l'Université Laurentienne (FRUL).

Comités d'éthique de la recherche au premier cycle

Tous les comités d'éthique de la recherche au premier cycle (CERPC) sont considérés comme des CER délégués. Leurs obligations sont résumées dans le document *Politique et processus d'examen de l'éthique de la recherche avec des êtres humains à l'Université Laurentienne* (avril 2017), comme suit :

1. Les projets de recherche de la population étudiante du premier cycle dont les activités sont non invasives et à risque minimal peuvent être approuvés par le comité d'éthique de l'unité, qui pourra consulter le CERUL ou lui transmettre les projets, au besoin, et doit conserver des dossiers et en rendre compte au CERUL annuellement. Toutes les demandes présentées au CER de l'unité dont les risques sont jugés plus que minimaux doivent être examinées plutôt par le CERUL.
2. Les projets de recherche de la population étudiante du premier cycle qui sont assignés à l'ensemble des membres d'un cours et ayant des participants humains, du matériel biologique humain et (ou) des renseignements personnels doivent être présentés sous un seul pli au CER de l'unité, sous la supervision d'un membre du corps professoral. Le CER de l'unité pourra consulter le CERUL ou lui transmettre les projets, au besoin. Le membre du corps professoral est responsable de tenir à jour l'approbation du CER et les délais de rapport.

Comme indiqué dans le tableau ci-dessous, nous demandons les données sur l'activité au CER de chaque unité à l'Université Laurentienne qui a ou a eu des activités de recherche de premier cycle. Certaines unités effectuent des activités intenses de recherche au premier cycle et présentent des rapports détaillés, tandis que d'autres n'ont rien à signaler. Les activités rapportées en 2016-2017 figurent ci-dessous.

Sommaire des décisions des CERPC

Unité	Cas signalés pendant l'année
Sciences de l'activité physique	8
Psychologie	33
Philosophie	Aucun
École d'architecture	Aucun
École de l'environnement	Aucun
School of Education/École des sciences de l'éducation	Aucun
Orthophonie	Aucun
École de relations autochtones	Aucun
Comité d'éthique de la recherche de l'Université de Sudbury	Aucun
Études françaises	4
Huntington	Aucun
Thorneloe	Aucun
Géographie	Aucun
Sociologie	Aucun

École de service social	Aucun
Commerce et administration	Aucun
Université de Hearst	14
École des sciences infirmières	Aucun
Histoire	6
Bibliothèque	Aucun
EMNO	5
Marketing et gestion	25
Comptabilité	Aucun
École de développement du Nord	Aucun
Total	95

Séances de perfectionnement professionnel et consultations du CERUL en matière d'éthique

En 2016-2017, la présidente du CERUL et l'agente de l'éthique de recherche/des fonds après l'octroi ont animé des exposés sur invitation et mis au point et présenté une série de webinaires dans le cadre des programmes communs de sciences infirmières. Les membres du corps professoral et de la population étudiante ont profité de ces possibilités de s'entretenir directement avec les membres du Comité et du Bureau des services de recherche, et de poser des questions touchant leurs propres protocoles de recherche. La présidente, le gestionnaire des activités de recherche et l'agente des fonds après l'octroi ont rencontré régulièrement des chercheurs, professeurs et étudiants pour discuter de leur demande d'examen ou adresser les questions émergentes d'éthique liées à leurs projets actuels de recherche, rencontres que ces personnes ont semblé bien apprécier. L'agente des fonds après l'octroi a préparé et présenté à la population étudiante et au corps professoral une série de séances de formation sur l'éthique de recherche et ROMEO. Même s'il y a eu peu de participants, les personnes qui y ont assisté étaient bien reconnaissantes de la possibilité de formation. Pendant la prochaine année, l'agente prévoit d'autres séances de formation sur des sujets divers touchant l'éthique et le processus du CER. Les sujets seront choisis et le calendrier établi à l'automne 2017. En allant de l'avant, le CERUL et le personnel de soutien administratif continueront d'être disposés à appuyer les chercheurs locaux afin de faciliter les recherches avec des participants humains des plus robustes au point de vue éthique à la Laurentienne.

Rapport auxiliaire – de mars à avril 2017

Comme indiqué au début, le CERUL souhaite avancer le cycle de rapport afin que la période visée par le rapport annuel corresponde à l'exercice financier universitaire, d'avril à mai. Ainsi, nous présentons ce supplément, un rapport auxiliaire des activités du CERUL de mars à avril 2017, dans les tableaux ci-dessous.

Tableau a) Ensemble des activités du CERUL entre le 1^{er} mars et le 30 avril 2017

Mois	Examens accélérés	Examens complets	Modifications- Prolongations- Exemptions	Total/mois
03-17	12	4	11	27
04-17	12	2	7	21
Total	24	6	18	48

Tableau b) Résumé des dossiers provenant de l'École de médecine du Nord de l'Ontario (EMNO) du 1^{er} mars au 30 avril 2017

Mois	Examens accélérés	Examens complets	Modifications- Prolongations- Exemptions	Total/mois
03-17	3	0	0	3
04-17	3	0	0	3
Total	6	0	0	6